Vers la présentation de deux symboles républicains français : le drapeau tricolore et le coq !

1) L'histoire du drapeau : son histoire et ses couleurs.

Chaque pays, état a ses propres symboles… dont un **drapeau**. Ainsi, la France possède un drapeau tricolore, car il possède **3 couleurs selon un système de bandes verticales égales**.

Avant la Révolution française de 1789, la France n'avait pas de drapeau national.

Le drapeau actuel trouve son origine dans cet événement fondateur, comme en témoigne cet article trouvé sur

www.futura-sciences.com

Le drapeau tricolore bleu, blanc, rouge trouve son origine dans la Révolution française de 1789. Durant les premiers jours du soulèvement populaire, les insurgés parisiens arboraient une cocarde bleue et rouge en référence aux couleurs de la ville de Paris. C'est le marquis de La Fayette qui a eu, le premier, l'idée d'y associer le blanc qui symbolisait la monarchie. Le 17 juillet 1789, trois jours après la prise de la Bastille, le roi Louis XVI s'est vu remettre la cocarde tricolore au sein de l'hôtel de ville de Paris. Le fait qu'il arbore ce symbole sous-entendait qu'il reconnaissait la légitimité de la garde municipale parisienne.

Le drapeau tricolore est officiellement devenu l'emblème de la France le 15 février 1794 avec la loi du 27 pluviôse an II. C'est le peintre Jacques-Louis David qui a été chargé de le dessiner et qui a décidé de placer le bleu en premier, pour que cette couleur soit adossée à la hampe qui porte le drapeau. Le drapeau tricolore a parfois été remis en question et il a même été abandonné durant la période de la Restauration (1814-1830), avant que Louis-Philippe ne le remette au goût du jour en y ajoutant un coq gaulois qui a disparu par la suite.

En conclusion : Depuis la Révolution française, le drapeau tricolore est devenu un emblème national : le bleu et le rouge symbolise les couleurs de la ville de Paris, tandis que le drapeau blanc parsemé de fleurs de lys était le pavillon des navires de guerre et des régiments de l'armée royale française dont voici des exemplaires…

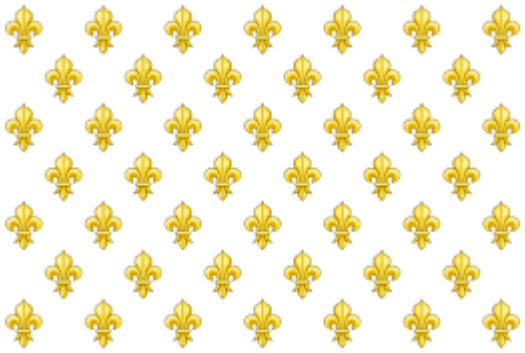	
	Voici un exemplaire du drapeau national français sous la restauration (1814 – 1830)

2) Un emblème national collant à la peau et parfois surmonté d'un coq !

Il est à noter également que les **sportifs français** portent souvent **les couleurs nationales** lorsqu'ils pratiquent notamment **un sport collectif.** Exemple : le football, le rugby, le basket…

Ces **tenues** ou même des **marques** peuvent alors être même **surmontés d'un animal particulier : le coq !**

le coq sportif

Le coq a une histoire ! En effet, en latin, **le coq se dit « gallus », tout comme le mot gaulois.** Or, les Gaulois étant nos ancêtres, le rapprochement a été vite effectué… Ainsi, on lui attache les valeurs suivantes : **panache, vaillance, caractère et combativité.**

On le retrouve ainsi au fil du temps sur…

Des pièces		
Des timbres		

Des monuments aux morts		

Le drapeau national est bien évidemment omniprésent lors de chacune des commémorations effectuées au monument aux morts communal, où l'ensemble de la population est invité à se souvenir. Il est à noter que celles-ci sont au nombre de 11 et réparties tout au long de l'année selon des dates symboliques, telles le 8 mai, le 11 novembre…

Vers la présentation d'un troisième symbole républicain français : la Marseillaise !

Comme pour le drapeau, **chaque pays a son propre hymne national ! Ainsi, depuis 1887, la Marseillaise est redevenue l'hymne national français.**

1) Le texte intégral :

PAROLES DE "LA MARSEILLAISE" (25 AVRIL 1792)	
Couplet n°1 Allons enfants de la Patrie, Le jour de gloire est arrivé ! Contre nous de la tyrannie, L'étendard sanglant est levé, *(bis)* Entendez-vous dans les campagnes Mugir ces féroces soldats ? Ils viennent jusque dans vos bras Égorger vos fils, vos compagnes ! ***Refrain*** *Aux armes, citoyens,* *Formez vos bataillons,* *Marchons, marchons !* *Qu'un sang impur* *Abreuve nos sillons !* **Couplet n°2** Que veut cette horde d'esclaves, De traîtres, de rois conjurés ? Pour qui ces ignobles entraves, Ces fers dès longtemps préparés ? *(bis)* Français, pour nous, ah ! quel outrage Quels transports il doit exciter ! C'est nous qu'on ose méditer De rendre à l'antique esclavage ! **Couplet n°3** Quoi ! des cohortes étrangères Feraient la loi dans nos foyers ! Quoi ! ces phalanges mercenaires Terrasseraient nos fiers guerriers ! *(bis)* Grand Dieu ! par des mains enchaînées Nos fronts sous le joug se ploieraient De vils despotes deviendraient Les maîtres de nos destinées ! **Couplet n°4** Tremblez, tyrans et vous perfides L'opprobre de tous les partis, Tremblez ! vos projets parricides Vont enfin recevoir leurs prix ! *(bis)* Tout est soldat pour vous combattre, S'ils tombent, nos jeunes héros, La terre en produit de nouveaux, Contre vous tout prêts à se battre !	**Couplet n°5** Français, en guerriers magnanimes, Portez ou retenez vos coups ! Épargnez ces tristes victimes, À regret s'armant contre nous. *(bis)* Mais ces despotes sanguinaires, Mais ces complices de Bouillé, Tous ces tigres qui, sans pitié, Déchirent le sein de leur mère ! **Couplet n°6** Amour sacré de la Patrie, Conduis, soutiens nos bras vengeurs Liberté, Liberté chérie, Combats avec tes défenseurs ! *(bis)* Sous nos drapeaux que la victoire Accoure à tes mâles accents, Que tes ennemis expirants Voient ton triomphe et notre gloire ! **Couplet n°7** Nous entrerons dans la carrière Quand nos aînés n'y seront plus, Nous y trouverons leur poussière, Et la trace de leurs vertus, *(bis)* Bien moins jaloux de leur survivre, Que de partager leur cercueil, Nous aurons le sublime orgueil, De les venger ou de les suivre **Le septième couplet, dont l'auteur reste à ce jour inconnu, a été ajouté en 1792.**

2) L'histoire de la genèse de ce chant :

En 1792, faisant suite à la déclaration de guerre du Roi de France à l'Autriche, le capitaine Rouget de Lisle en poste à Strasbourg, compose dans la nuit du 25 au 26 avril, le "Chant de guerre pour l'armée du Rhin". Ce chant est repris par les fédérés de Marseille participant à l'insurrection des Tuileries le 10 août 1792.

L'histoire mouvementée d'un chant devenu hymne national ultérieurement.

Le succès de la Marseillaise est tel qu'il est déclaré chant national le 14 juillet 1795. Interdit sous l'Empire et la Restauration, la Marseillaise est remise à l'honneur lors de la Révolution de 1830 et Berlioz en élabore une orchestration qu'il dédie à Rouget de Lisle. La IIIème République (1879) en fait un hymne national et en 1887, une "version officielle" est adoptée par le ministère de la guerre après avis d'une commission. C'est également sous la IIIème République, le 14 juillet 1915, que les cendres de Rouget de Lisle sont transférées aux Invalides. En septembre 1944, une circulaire du ministère de l'Education nationale préconise de faire chanter la Marseillaise dans les écoles pour "célébrer notre libération et nos martyrs". Le caractère d'hymne national est à nouveau affirmé dans les constitutions de 1946 et de 1958. Symbole d'unité, de résistance et de liberté, aujourd'hui, c'est une adaptation de la version de 1887 qui est jouée dans les cérémonies officielles.

<u>En conclusion :</u>

A l'origine, la Marseillaise est un chant de guerre révolutionnaire et un hymne à la liberté. S'imposant progressivement comme un hymne national, elle accompagne les cérémonies officielles et militaires, mais également civiles (exemple : un événement sportif telle une rencontre internationale d'un sport collectif). Il est également à signaler que depuis 2003 la siffler ou conspuer est un délit passible de 6 mois d'emprisonnement et de 7500 € d'amende.

Pour obtenir de plus amples renseignements historiques sur ce chant devenu hymne, il vous est possible de vous connecter sur le site internet :

www2.assemblee-nationale.fr (Accueil >Histoire>la Marseillaise : hymne national)

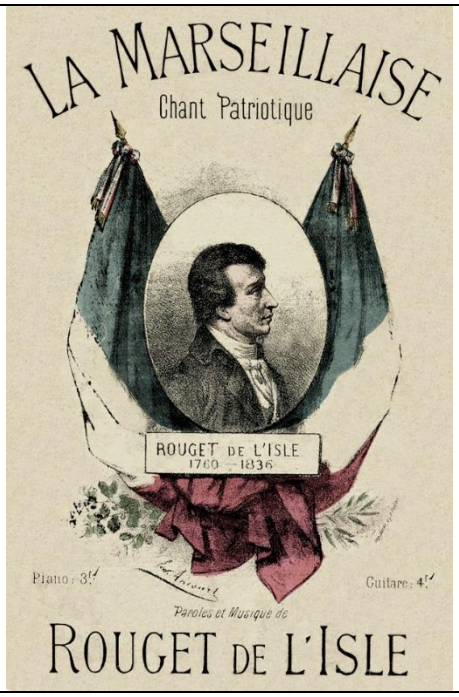

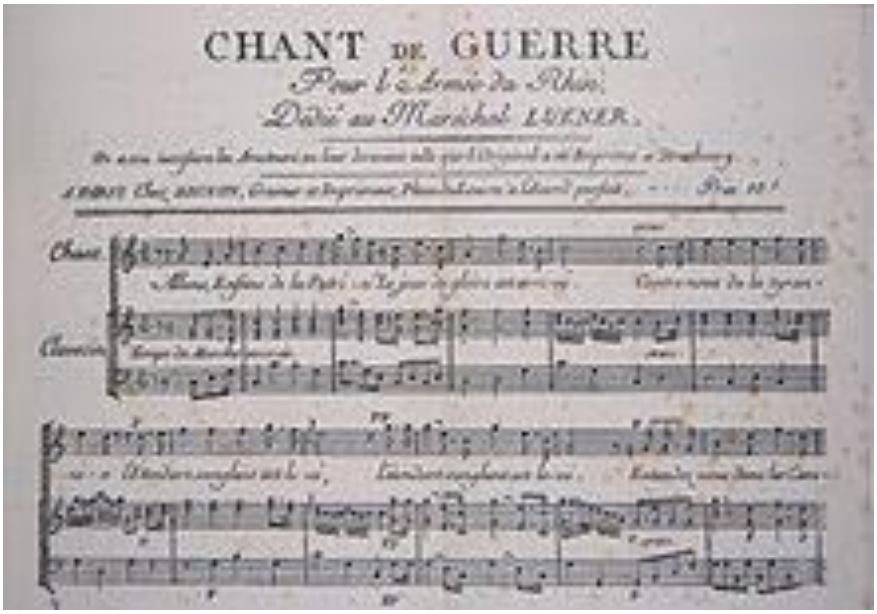

Autre héritage révolutionnaire devenu symbole républicain : Marianne ou la Marianne.

Séance 3 : Vers la présentation d'un troisième symbole républicain français :

Marianne ou la Marianne.

Un prénom venu du peuple pour le représenter…

- *Avant 1789, Marie-Anne est un prénom des plus portés, notamment par les femmes domestiques.*

- *Ce sont les monarchistes qui vont les premiers appeler la République « Marianne » ou « La Gueuse ». Ce surnom méprisant est repris par les révolutionnaires, puis par les républicains en en faisant bien au contraire une fierté, celle de symboliser le petit peuple.*

Une personne symbolisant aussi la liberté… à travers la France.

- *Dans les premières représentations, on la confond souvent avec la Liberté puisqu'elle est souvent coiffée d'un bonnet phrygien comme l'avaient fait les Romains près de 2000 ans auparavant. En 1792 elle est armée. En 1848, elle est fort sage. Sans armes. Mais quasi toujours le sein nu.*

- *C'est en 1877 qu'elle s'impose définitivement et qu'on la trouve dans quasi toutes les mairies où elle remplace le buste de Napoléon III.*

- *Elle s'impose aussi dans la vie quotidienne, figurant sur les pièces de monnaie, sur les timbres-poste également.*

- *Elle figure depuis 1999 sur la totalité des documents officiels des ministères aux côtés des trois couleurs et de la devise « Liberté Égalité Fraternité ».*

Une Marianne à l'effigie changeante au fil du temps…

Bien des artistes l'ont représentée en buste, prenant pour modèle leur épouse, une belle inconnue, ou au contraire des personnalités. L'Association des Maires de France a choisi régulièrement elle-même les modèles, par exemple ***Brigitte Bardot*** *en 1968.* ***Mireille Mathieu*** *10 ans plus tard,* ***Catherine Deneuve****,* ***Laetitia Casta*** *ou* ***Sophie Marceau****. Il s'agit ainsi d'actrices ou de chanteuses, voire de modèles. Ainsi, si elle n'a pas toujours les mêmes traits, la même tenue, elle est toujours là, continuant imperturbablement à symboliser avec beauté à la fois la République et la France.*

Par ailleurs, Marianne dite également la grande Semeuse est présente dans notre quotidien, tant dans l'espace publique (place de la République à Paris), que dans les musées (La liberté guidant le peuple d'Eugène Delacroix, 830, est exposé au musée du Louvre à Paris) ou dans nos portefeuilles et porte-monnaie.

On la retrouve aussi et surtout dans chacune des mairies de France où trône son buste. Outre le drapeau national, un autre symbole républicain figure sur son fronton : la devise « LIBERTE, EGALITE et FRATERNITE »

pixers

FRANCE
La Poste
Lettre verte

Lettre prioritaire
La Poste
FRANCE

LA POSTE
FRANCE

liberté
égalité
fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE
LA POSTE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE · EGALITE · FRATERNITE
5
CENTIMES
1966
© http://www.egb.fr

1999

20

LIBERTE
EGALITE
FRATERNITE

Séance 4 : Vers la présentation d'un quatrième symbole républicain français :

La devise ou Liberté, Egalité, Fraternité

Par définition, la **devise** est *une brève formule qui caractérise la valeur symbolique d'une chose.*

Comme évoqué précédemment, la devise de la France est « LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE ».

Ces 3 mots sont visibles, car gravés sur de nombreux bâtiments publics : écoles, collèges ou mairies. À eux trois, ils forment la devise de la République française. Un symbole qui permet à tous les français de connaître les principes qui guident leur pays. **Ces trois mots fondateurs ont été associés pour la première fois lors de la Révolution française en 1789, dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen**

Mais Que signifie la devise « Liberté, Egalité, Fraternité » ?

Avant la Révolution, il y avait les rois, les nobles et les religieux qui avaient tous les pouvoirs. Le peuple n'avait aucun droit, il pouvait être emprisonné, exécuté ou banni sur décision du roi. Liberté et égalité étaient le symbole de la fin de l'injustice. Désormais, les **citoyens** seraient tous égaux : une base pour la nouvelle République française. C'est pour cela que des lois ont été créées, pour que soient respectées ces idées dans tout le pays. La fraternité, c'est la solidarité, qui ne peut pas être imposée par une loi. Mais a**ssociés, ces trois mots prennent tout leur sens. La liberté sans l'égalité, c'est la loi du plus fort. L'égalité sans la liberté, c'est tout le monde pareil. La liberté et l'égalité sans la fraternité, c'est un pays où chacun ne pense qu'à soi, sans se soucier des autres.**

Enfin, pourquoi cette devise est-elle gravée partout ?

Pour que chaque Français sache ce qui guide son pays et ce qui doit l'inspirer en tant que citoyen. On la trouve aussi sur des objets du quotidien tels les pièces ou les timbres.

En conclusion :

Héritage du siècle des Lumières, la devise " Liberté, Egalité, Fraternité " est invoquée pour la première fois lors de la Révolution française. Souvent remise en cause, elle finit par s'imposer sous la IIIème République, soit à compter de 1880 lorsqu'il a été demandé de l'inscrire sur les frontons de tous les édifices publics pour célébrer le 14 juillet. En outre, On la trouve sur des objets de grande diffusion comme les pièces de monnaie ou les timbres

Séance 5 : Vers la présentation d'un cinquième symbole républicain français :

La fête nationale ou le 14 juillet.

Afin de rendre plus ludique l'entrée sur cette notion, il est possible de regarder un reportage sur cette thématique intitulé « c'est quoi le 14 juillet? » sur France.tvéducation (numéro d'1 jour, 1 question du 13 juillet 2018 remis à jour le 11 juillet 2019)

Toutefois, il est impératif de faire un point historique…

1880, Le 14 juillet devient fête nationale.

Le 6 juillet 1880, la proposition de loi pour adopter le 14 juillet comme Jour de Fête nationale annuelle est promulguée. Si le texte de loi précise qu'il s'agit d'une manifestation militaire, il ne mentionne aucune année de référence. S'agit-il du 14 juillet 1789, date de la prise de la Bastille, ou du 14 juillet 1790, date de la Fête de la Fédération ? Commémore-t-on un événement violent ou pacifique ? La fin de l'absolutisme ou l'union républicaine ?

La genèse du 14 juillet :

Ce n'est qu'au début de l'année 1879 que les républicains contrôlent l'ensemble des institutions. L'enracinement de la République s'affirme alors par l'adoption d'un ensemble de symboles, la mise en place de rituels et de pratiques collectives. **Ainsi, en 1880, les députés républicains sont confrontés à la nécessité d'offrir à la Nation, une fête collective dont il faut fixer la date et organiser le contenu.**

Le 14 juillet s'impose peu à peu dans le débat, dans une certaine mesure par élimination d'autres dates envisagées, mais aussi parce qu'il remplit nombres de critères imposés :

Prise de la Bastille le 14 juillet 1789, collection De Vinck (XVIIIe siècle) **Le 14 juillet 1789, date de la prise de la Bastille** (prison fortifiée au cœur de Paris), est bien une journée d'intervention du peuple français, en l'occurrence dans le cadre de son émancipation et de la conquête de la liberté. L'objet saisi par l'intervention du peuple, la Bastille, représente bien l'arbitraire royal en matière de justice. Il rejoint donc des événements anciens des temps médiévaux et modernes comme éléments construisant la lutte contre l'Ancien régime	**100 000 Parisiens au Champ-de-Mars pour la Fête dela Fédération le 14 juillet 1790 :** Mais au 14 juillet 1789, succède le **14 juillet 1790, fête de la fédération**. Cette fête fut célébrée sur le Champ-de-Mars de Paris dans un climat d'union nationale. Par conséquent cette référence atténue le caractère violent de la prise de la Bastille au profit d'un événement qui célèbre la Nation fédérée, unie en une même fête, associant l'ensemble des parties pour un projet commun. A noter que **Louis XVI n'est déjà plus roi de France, mais est devenu roi des Français.** + vidéo sur **youtube**

L'ancrage des rituels du 14 juillet d'hier et aujourd'hui…

La journée s'organise autour de deux éléments principaux :

- **Le défilé militaire à Paris.** Le lieu du défilé a varié au fil du temps. Ainsi, différents sites se sont succédé : le champ de Mars, puis l'hippodrome de Longchamp, la place de la Bastille avant l'installation actuelle sur les champs Elysées. Le pouvoir politique, au nom de la Nation, investit l'armée qui a désormais pour mission de la protéger, de la représenter et de remplir les missions qui lui sont dévolues. En plus de mettre à l'honneur les militaires, cet événement témoigne aussi de la technologie et de la force de frappe. Des troupes d'autres pays invités par le Président de la République peuvent à l'occasion y participer.

+ Pour information complémentaire, il est possible de regarder un reportage du journal télévisé de France 2 en date du 11 juillet 2019 intitulé « 14 juillet : l'histoire du défilé militaire ».

- **L'ensemble des festivités populaires** (bals et feux d'artifice, mais aussi banquet républicain et retraite aux flambeaux).

<u>En conclusion :</u>

Le 14 juillet est un jour férié en France, qui permet de célébrer les grands épisodes révolutionnaires passés, de présenter la force de frappe et d'intervention française, tout en permettant aussi au plus grand nombre de passer une journée aux côtés de concitoyens dans un cadre estival se voulant festif, gratuit et détendu.

Séance 6 : Deux autres symboles républicains à ne pas méconnaître…

Le faisceau de licteur…	Le sceau…
La partie centrale du motif représente des faisceaux constitués par l'assemblage de branches longues et fines liées autour d'une hache par des lanières. *Les faisceaux sont recouverts d'un bouclier sur lequel sont gravées les initiales RF (République française). Des branches de chêne et d'olivier entourent le motif. Le chêne symbolise la justice, l'olivier la paix* *Le faisceau du licteur est un emblème très souvent utilisé pour représenter la République française, même s'il n'a aucun caractère officiel.*	Marque distinctive et signe d'autorité, le sceau est détenu au Moyen Age et sous l'Ancien Régime par les différents pouvoirs civils ou religieux et par le roi lui-même. Aujourd'hui l'usage du sceau n'est réservé qu'à des occasions solennelles comme la signature de la Constitution et éventuellement ses modifications. Le sceau actuel de la République est celui de la IIème République, frappé en 1848. Un arrêté du 8 septembre 1848 définit le sceau de la IIème République, encore utilisé de nos jours. Le graveur des monnaies, Jean-Jacques Barré, exécute le nouveau sceau de l'Etat sans respecter exactement les termes du décret, notamment l'emplacement des inscriptions. Une femme assise, effigie de la Liberté, tient de la main droite un faisceau de licteur et de la main gauche un gouvernail sur lequel figure un coq gaulois, la patte sur un globe. Une urne portant les initiales SU rappelle la grande innovation que fut l'adoption du suffrage universel direct en 1848. Aux pieds de la Liberté, se trouvent des attributs des beaux-arts et de l'agriculture. Le sceau porte comme inscription "République française démocratique une et indivisible" sur la face et au dos deux formules "Au nom du peuple français" et "Egalité, fraternité". Les IIIème, IVème et Vème République ont repris le même sceau. La presse servant à établir le sceau est conservée dans le bureau du ministre de la justice qui porte toujours le titre de "garde des sceaux".

Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements sur l'ensemble des symboles républicains, n'hésitez pas à vous rendre sur le site suivant :

www.elysee.fr